

La commune de Saint Germain a choisi de s'associer au Relais Gironde sur la gestion des textiles

*Pourquoi s'intéresser aux textiles ?*

Chacun de nous génère 12 kilos de textiles par an (soit 163 tonnes sur notre territoire)

La grande majorité se retrouvera dans nos ordures ménagère .

C'est pourquoi la commune a décidé d'agir en signant une convention avec le Relais Gironde .

*Pourquoi s'associer au relais Gironde ?*

Le Relais est une Entreprise d'Insertion, membre d'Emmaüs France, dont l'objectif unique est la création d'emplois durables pour lutter contre l'exclusion . Cette dernière pour y parvenir a développé ses activités autour de la collecte, du tri, et de la valorisation des textiles ;

Grâce aux dons textiles le Relais a créé un emploi durable par semaine depuis 1984

*Que deviennent les textiles ?*

- 40% seront réemployés (5 à 10% revendus dans les boutiques Ding Fring du relais, 30% sont acheminés vers les relais en Afrique :Sénégal, Madagascar et Burkina Faso

- 60% seront recyclés (chiffons pour l'industrie, isolant thermo acoustique )

*Quel est le coût pour la commune ?*

Aucun, la collecte, le tri et le 'ensemble de la prestation est pris en charge par le Relais

**Nous comptons sur vous pour réaliser ce projet**

Quelques conseils pour l'utilisation des conteneurs

- Mettre les vêtements, la petite maroquinerie et le linge de maison dans des sacs poubelles de 30l
- Attacher les chaussures par paire
- Ne pas mettre de textiles trop usés, sales ou humides